



Au cours de l'année à l'étude, soit du 1<sup>er</sup> avril 1988 au 31 mars 1989, plusieurs événements ont marqué les scènes canadienne et internationale. Pour le Canada, cette année aura été l'occasion d'une participation active lui ayant permis de jouer un rôle de premier plan dans un large éventail d'initiatives multilatérales auxquelles on a insufflé un nouveau dynamisme. Ce fut aussi l'année de la ratification et de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Pour l'ensemble de la communauté internationale, l'année a été caractérisée par une réduction significative des tensions Est-Ouest et, parallèlement à ce développement, par une série de changements survenus au sein des deux blocs ainsi que dans le tiers monde.

L'amélioration des relations entre les deux superpuissances a été à la fois la cause et la conséquence de l'atténuation d'un certain nombre de problèmes importants. La destruction des armes nucléaires de portée intermédiaire, exigée aux termes du Traité de 1987 sur les Forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI), a été amorcée d'un côté comme de l'autre, et les Entretiens sur la limitation des armements stratégiques se sont poursuivis entre les deux parties, jusqu'à ce que des élections générales aux États-Unis ne viennent les suspendre temporairement en septembre. Lors de sa visite aux Nations Unies en décembre, le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, M. Gorbatchev, a annoncé une réduction unilatérale des forces conventionnelles soviétiques et, en janvier, à la Conférence de Paris sur les armes chimiques, il a fait la promesse de détruire toutes les armes biologiques et chimiques que possède l'Union soviétique. Ce même mois, la réunion d'examen de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), tenue à Vienne, s'est conclue sur une note positive, ce qui a donné lieu par la suite à toute une série de rencontres Est-Ouest sur des sujets aussi divers que la réduction des forces conventionnelles, dont les premiers entretiens ont eu lieu en mars, et les droits de la personne. Membre de la Conférence sur le désarmement, qui réunit 40 pays à Genève, le Canada a salué tous ces développements et a pris une part active à la Conférence sur les armes chimiques, aux rencontres de la CSCE ainsi qu'aux nouveaux entretiens sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. À la fin de l'année, le Canada collaborait étroitement avec l'administration Bush et les autres pays alliés afin de coordonner les nouvelles orientations exigées par cette évolution en vue de la tenue imminente et venant à point nommé, du Sommet qui allait marquer le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'OTAN.

Le nouveau climat qui s'est établi dans les relations entre les deux superpuissances a eu un effet positif dans d'autres domaines intéressant directement le Canada.

En particulier, une nouvelle approche plus constructive de la part de l'Union soviétique à l'égard des Nations Unies et, du côté américain, une meilleure appréciation des possibilités qu'offre cette organisation ont contribué au succès de deux entreprises de l'ONU, soit le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Iran et en Irak (GOMNUII) et la Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (MBONUAP) envoyée pour surveiller le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, qui s'est achevé en février, comme prévu. Le Canada a participé à ces deux initiatives.

Ce renouveau de l'activité des Nations Unies au chapitre de la recherche et du maintien de la paix a été mis en relief par le rôle qu'a joué le Secrétaire général dans la conclusion d'un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, ainsi que dans les progrès accomplis vers la mise en oeuvre de la Résolution 435 du Conseil de sécurité, remontant à une dizaine d'années et portant sur la question de l'indépendance de la Namibie. L'accord intervenu entre l'Afrique du Sud, Cuba et l'Angola en août dernier, grâce à la médiation des États-Unis, a ouvert la voie à l'application du plan de l'ONU pour l'indépendance de la Namibie, qui avait été élaboré plus tôt par le Canada et les quatre autres pays du Groupe de contact des Nations Unies; à la fin de l'année, des militaires canadiens débarquaient en Namibie dans le cadre du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), dont le mandat est de surveiller le déroulement du processus de transition.

Ailleurs en Afrique, les nouvelles n'étaient pas aussi encourageantes. La guerre civile s'intensifiait au Soudan, tandis que la famine et la sécheresse en Éthiopie éprouvaient durement les réfugiés soudanais et aggravaient les conditions déjà pénibles causées par la guerre en Érythrée.

En Afrique du Sud, l'intransigeance sur le plan intérieur a fait place à un contexte plus ambivalent, marqué d'une part par l'abandon de certains éléments mineurs de la politique d'apartheid et des déclarations officielles plutôt vagues au sujet de nouvelles réformes et, d'autre part, par le maintien manifeste des fondements juridiques et institutionnels les plus importants de l'apartheid, tandis que l'état d'urgence entrerait dans sa quatrième année. Si la violence interne s'est quelque peu atténuée, la déstabilisation des États de la ligne de front s'est par ailleurs intensifiée. L'Afrique du Sud semblait miser presque exclusivement sur l'arrangement conclu au sujet de la Namibie pour améliorer son image sur le plan international; vers la fin de l'année toutefois, le président Botha ayant été victime d'un accident cérébro-vasculaire, M. F. W. De Klerk devenait le nouveau leader du parti et les spéculations allaient de nouveau bon train quant à de nouvelles réformes constitutionnelles.